

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2023, NOTE DE SYNTHÈSE

Pour chacun des budgets concernés, le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées.

C'est le bilan financier du Maire il permet de contrôler la gestion budgétaire car il compare les autorisations budgétaires aux réalisations.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice, avec en règle générale un excédent en fonctionnement et un besoin de financement en investissement. Il s'agit en effet de pourvoir à l'autofinancement prévu lors du budget primitif.

Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation du résultat lequel est repris au budget de l'exercice en cours.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable publique.

### SYNTHÈSE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2023.

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	rattachements
O11	Charges à caractère général	10 132 100	7 268 835	1 695 129
O12	Charges de personnel	24 348 050	23 989 072	134 676
O14	Atténuations de produits*	4 904 341	4 308 039	0
65	Autres charges de gestion*	6 404 616	4 778 920	1 205 366
Total des dépenses de gestion courante		45 789 107	40 344 866	3 035 171

\*O14 prélèvement sru et attribution de compensation .

\*65 subventions et diverses redevances

Soit un taux de réalisation des dépenses de : 94,7%

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	rattachements
13	Atténuations de charges	80 000	66 592	
70	Produits des services	3 511 417	3 355 090	191 841
73	Impôts et taxes	41 050 286	41 903 743	279 286
74	Dotations et participations	5 202 579	5 807 034	31 230
75	Autres produits de gestion	1 676 920	1 926 547	2 842
Total des recettes de gestion courante		51 521 202	53 059 005	505 199

Soit un taux de réalisation des recettes de : 103,9%

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	334 363	79 060	46 027
204	Subventions équipement versées	3 751 795	3 128 235	623 560
21	Immobilisations corporelles	7 601 330	3 979 376	2 225 149
23	Immobilisation en cours	21 974 094	10 905 515	9 990 115
Total des dépenses d'équipement		33 661 582	18 092 187	12 884 851

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement, restes à réalisés compris s'affiche donc à 92 %.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2023 confirme donc la solidité de l'équilibre financier communal avec des taux de réalisation en cohérence avec les prévisions.

## SYNTHESE DES EVOLUTIONS FINANCIERES (2022/2023).

	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement	52 589 616	56 403 817
Dépenses réelles de fonctionnement	42 396 970	44 670 906
Dépenses d'équipement	13 864 615	18 092 187

Le dynamisme de notre politique d'investissement avec un mandatement en dépenses d'équipement supérieur de plus de 4 millions par rapport à 2022 en cohérence avec la maîtrise de notre endettement diminué lui de 500 000euros .

## L'évolution de l'endettement de la ville:

La commune a emprunté 4 millions en 2023 .

Au 31 décembre 2023, la dette apparente de la commune s'établit à : 45 061 849,60 €. Ce montant doit être retraité conformément aux dispositions de l'article R 2313-2 du CGCT qui dispose que : « ...la collectivité peut, déduire de son encours de dette, le montant de la créance restant à percevoir du fonds de soutien versé par l'État ».

Celle-ci s'établissant au 31 décembre 2023 à : 1 232 270,80 €.

La dette communale retraitée au 31 décembre 2023 est donc de : 43 829 578,80 €.

**Soit 2,3 millions de moins qu'en 2014 :** 46 099 623,55 €.

## La capacité de désendettement :

Déduction faite des recettes de cessions foncières , l'épargne brute 2023 s'établit à : 9 354 068 €.

EPB c'est recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement ( RRF-DRF). On retire des RRF , les recettes de cessions foncières , car considérées comme exceptionnelles

RRF= 55 898 618 + 505 199 – 2 345 156 = 54 058 661

DRF= 41 231 557 + 3 439 349 = 44 670 906

EPB= 9 387 755

Dette non retraitée de l'aide du fonds de soutien = 45 061 850

capacité de désendettement = 4,81 années

Dette retraitée = 43 829 579

**capacité de désendettement = 4,69**

Le ratio de désendettement , mesure la solvabilité d'une collectivité territoriale, il correspond au nombre d'années nécessaires à la commune pour éteindre totalement sa dette par l'affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31/12 sur épargne brute de l'année considérée.

**On considère généralement un seuil critique à partir de 12 ans .**

Au 31 décembre 2023 notre capacité de désendettement est particulièrement favorable à 4,7 années . Bien meilleure que la moyenne des communes et bien inférieure au seuil de risque des 12

## LES BUDGETS ANNEXES

### **Le budget annexe des ports**

Le résultat final est un excédent de 916 576 euros en fonctionnement et un besoin de financement net de 23 596 euros en investissement.

### **Le budget annexe des transports**

Le résultat final est un excédent d ' exploitation de 89 425 euros et un besoin net de financement de 398 euros .

### **Le budget annexe des pompes funèbres**

Le résultat final est un excédent d ' exploitation de 13 284 euros et un besoin net de financement de 2 327 euros .